

MAIRIE DE BOIS JÉROME ST OUEN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **22 Octobre 2015**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 15 Octobre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Jean-François WIELGUS, Maire**.

Étaient présents : Mr BOGAERT Dominique 1^{er} adjoint, Mmes CHRISTIAENS Catherine, GIRARD Alexandra, LIZESKI Nadège, PERRIER Layla, ROZANSKI Virginie, MASSON TABOUREL Juliette, JORRE Béatrice, et Mrs CHOPINET Jean-Noël, DAÛY Serge, GUYADER Alain, DALIGAULT Cyril.

Absent(es) excusé(es) : Monsieur Daniel DROUET, Monsieur IBERT André

Secrétaire de séance : Virginie ROZANSKI

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. Monsieur Jean-François WIELGUS Maire, ouvre la séance et expose ce qui suit :

ECHANGE SUR LE PROJET DE COMMUNE NOUVELLE AVEC MONSIEUR MICHEL JOUYET, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EPTÉ-VEXIN-SEINE

A la demande de Jean-François WIELGUS, Maire de la commune, Monsieur Michel JOUYET, Président de la Communauté de Commune de l'Eure présente au Conseil municipal le projet de **Commune Nouvelle**.

En effet, suite à la disparition programmée de la Communauté de Communes, le 31 Décembre 2016, les dirigeants ont élaboré un projet de création de Commune Nouvelle, sans obligation pour les communes d'y adhérer. Des échanges ont eu lieu avec le Conseil Municipal afin d'aboutir à une délibération sur le choix adopté par la commune de Bois-Jérôme-Saint-Ouen.

DELIBERATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES MARES

Délibération reportée à l'ordre du jour du prochain conseil fixé à la date du mardi 27 Octobre 2015.

DELIBERATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LA COUR DE LA MAIRIE

Délibération reportée à l'ordre du jour du prochain conseil fixé à la date du mardi 27 Octobre 2015.

Questions diverses

- La distribution des colis des Anciens aura lieu à la Salle des Fêtes de Bois-Jérôme-St-Ouen, le Samedi 19 Décembre 2015. Cette année, le Conseil Municipal a décidé de se procurer les colis auprès de l'entreprise Colis Gourmands.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 22 Octobre 2015

Le Maire

1^{er} Adjoint

2^{ème} Adjoint

Les Conseillers

